



ERIC BESSON
MINISTRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le mardi 10 janvier 2012
N° 390

Eric BESSON se félicite du lancement commercial du quatrième opérateur de réseau mobile en France

Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, se félicite du lancement commercial du quatrième opérateur de réseau mobile en France.

Le lancement des premières offres de Free mobile constitue un événement important pour le marché français de la téléphonie mobile. Il intensifie la concurrence au profit du pouvoir d'achat des Français.

Cet événement est le résultat de la décision du Gouvernement du 12 janvier 2009 de réserver une bande de fréquences et d'accorder des conditions financières plus favorables à un nouvel entrant sur le marché de la téléphonie mobile. Le Gouvernement a lancé la procédure d'attribution des fréquences qui a conduit à retenir la candidature de Free mobile le 17 décembre 2009 et à l'autoriser à exploiter un réseau de troisième génération le 12 janvier 2010.

Par ailleurs, Free mobile s'est engagé à rendre plus abordable la téléphonie mobile pour les foyers les plus modestes avec un forfait d'entrée de gamme très compétitif. Le Ministre se félicite de cet engagement en faveur des citoyens les plus défavorisés. Cette offre pourra être éligible au label tarif social mobile.

« Depuis la libéralisation en 1996 du marché des télécommunications, la concurrence a été le principal moteur de la baisse des prix et de l'innovation. Après avoir été un leader mondial du dégroupage et de la télévision par ADSL, le groupe ILIAD contribue à nouveau à la révolution numérique en rendant plus abordables les services mobiles. Je m'en félicite », a conclu Eric BESSON.

Contact presse :

Cabinet d'Eric BESSON - Pierre-Antoine LACHAL / Clotilde LARROSE : 01 53 18 45 13